

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	24.03.2015	09:59	15.137	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Doris Angst

Titre: La planification médico-sociale est-elle en danger?

Contenu:

La planification médico-sociale (PMS) vise avant tout de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de diminuer à terme des lits EMS. Pour atteindre cet objectif, un certain nombre de mesures sont prévues comme, par exemple, la création d'appartements pour personnes âgées, de lits de pension et d'accueil temporaire. La diminution à terme des lits d'EMS ne pourra être réalisée que lorsque les appartements pour personnes âgées seront en suffisance et que NOMAD ou ses partenaires seront en mesure de livrer les prestations de maintien à domicile nécessaires.

Un bilan de mise en œuvre est prévu pour 2017. Cependant, suite aux réponses données par le Conseil d'Etat concernant les mesures d'économies imposées à NOMAD, nous nous posons des questions quant à la réalisation de la planification médico-sociale pour les personnes âgées et nous désirons avoir une réponse aux questions suivantes déjà maintenant.

Le Conseil d'État peut-il nous dire:

- Quels moyens financiers le Conseil d'Etat a-t-il déjà investi pour stimuler la mise en place de ces prestations?
- Combien d'appartements, de lits de pension et d'accueil temporaire ont été créés depuis 2010? Combien en existent-ils actuellement?
- Si des lits d'EMS ont déjà été fermés et si oui combien?
- Pour la période 2012-2017, on compte sur une augmentation des heures de prestations de soins spécialisés de l'ordre de 66.041 heures par rapport à 2010 et sur une augmentation des heures de soins de base fournies par les professionnels de l'ordre de 113.581 par rapport à 2010. Combien d'heures sont fournies actuellement? Par qui? Le financement est-il assuré?
- Quelles sommes seront mises à disposition les années à venir et quelles sommes la planification budgétaire cantonale anticipe-t-elle pour l'année 2017?

Développement:

